

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Facture :
Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

La facture du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de éducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Déclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-488529

ND 21032



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04982

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAYAT

Motef

Date de naissance : 28/02/1963

Adresse : Densha

Télé. :

Total des frais engagés :

1773,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Car. et du médecin :

Pr. El Sayed
Pédiatrie

Date de consultation : 16/11/2019

Nom et prénom du malade :

Hayat

17 FEV 2020

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Suerite au Système

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

me perte

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12/02/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

S des es	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2013 C			304,02	INP : 0910344 SASRY fat Néphrologie Spécialiste, 2e Flage
9/11/2013			322,12	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Chet et signature du Maitre et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16/01/20	B570	788,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

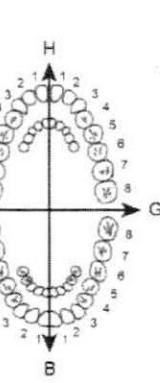
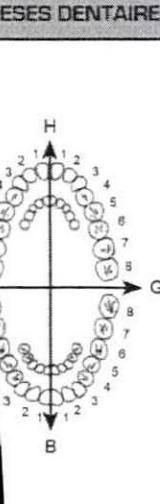
Nom et Prénom du Participe	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
	$ \begin{array}{r rr} & 25833412 & 21433552 \\ & 00000000 & 00000000 \\ \hline & 00000000 & 00000000 \\ & 35533411 & 11433553 \end{array} $ <p>B H G</p> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapéutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]
CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Fatine LASRY

Professeur en Pédiatrie
Spécialiste des Maladies de Nouveau-né
Nourrisson et de l'enfant
Néphrologie pédiatrique



الدكتورة فاتن العسري

أستاذة في طب الأطفال

ختصاصية أمراض الأطفال والرضع

27.01.2020

Casablanca, le :

PPV : 138,30 DH
LOT : 593952
PER : 09/20

HAYAT Oussama

138,30

Age : 18 ans

Poids : 82,00 Kg

1- AUGMENTIN 500 mg CP PELLICULES PAR DEUX
2 CP MATIN MDI ET SOIR APRÈS REPAS PDT 15 J

26,60
2- PIVALONE GTTES

1 GTT 3 FOIS PAR J PDT 1 SEMAINE

LOT:

PER:

26,60

PPV:

70,60
3- OFLOCET GTTES AURICULAIRES

55,00 gtt 3 fois par jour pdt 1 semaine

4- BIOMYLASE OU MAXILASE CP

1 CP 3 fois par jour pdt 5

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Oflocet 1,5 mg/0,5 ml sol
auriculaire b20
P.P.V : 70,60 DH

9 118001 080571

218,30

Pharmacie LASRY SA
BLOC UN N° 1
Tél: 0522 53 20 93

55,00

PPV : LASRY Fatine
Pédiatrie Générale - Néphrologie
6, Avenue Aïn Taoujoute, 4^e étage
APN : 0522 53 20 93

INPE 091034728 / Patente 35691322 / CNSS 4259306 / IF 15218001 / ICE 001918488000085

6, Bd. Aïn Taoujoute - 4^{ème} étage - Bourgogne - Casablanca

Tél.: 0522 20 20 93 - Gsm : 0661 45 35 35 - E-mail : lasryfatine@hotmail.com

Site web : www.lasry-fatine.com

Professeur Fatine LASRY

Professeur en Pédiatrie
Spécialiste des Maladies de Nouveau-né
Nourrisson et de l'enfant
Néphrologie pédiatrique



الدكتورة فاتن العسري

أستاذة في طب الأطفال
ختصرائية أمراض الأطفال والرضع

16.01.2020

Casablanca, le :

HAYAT Oussama

Age : 18 ans

Poids : 82,20

1- TAVANIC cp

1 cp / j pdt 1 semaine

96,80

2- RESPIMER SACHET

1 sachet x 1

24,40

3- PIVALONE gtes

1 gtt 3 fois par j pdt 1 semaine

19,30

4- OTRIVINE gtt

1 gtt 3 fois par j

21,80

5- ASPEGIC 100

PER : 15/01/2022
EXP : 15/05/2024

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20

P.P.V : 21DH80

6 118000 061113

39,90

9

15 /

- Exonuc

202,90

15 x 15 = 225 DH

LOT 19008
P.R.V 30 OCT 21
PPV 39 DH 90

INPE 091034728 / Patente 35691322 / CNSS 4259306 / IF 15218001 / ICE 001918488000085

6, Bd. Ain Taoujitate - 4^e étage - Bourgogne - Casablanca

Tél.: 0522 20 20 93 - Gsm : 0661 45 35 35 - E-mail : lasryfatin@hotmai.com

Site web : www.lasry-fatine.com

Professeur Fatine LASRY

Professeur en Pédiatrie
Spécialiste des Maladies de Nouveau-né
Nourrisson et de l'enfant
Néphrologie pédiatrique



الدكتورة فاتن العسرى

أستاذة في طب الأطفال
اختصاصية أمراض الأطفال والرضع

16 Janvier 2020

Casablanca, le :

HAYAT Oussama

- Protéinurie de 24 H
- urée- créatinine- kaliémie
- dosage de vit D

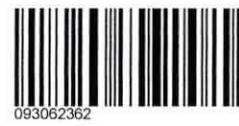
Pr. LASRY Fatine
Pédiatrie Générale Néphrologie
Pédiatrie Pédiatrique
6, Avenue N. Taoujتate, 4^e étage
App'.

CENTRE DE NÉPHROLOGIE
DES HÔPITAUX « RIBAT »
2 Rue du Colonel Guiz - Casablanca
Tel: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 77 77

INPE 091034728 / Patente 35691322 / CNSS 4259306 / IF 15218001 / ICE 001918488000085

6, Bd. Ain Taoujتate - 4^{eme} étage - Bourgogne - Casablanca
Tél.: 0522 20 20 93 - Gsm : 0661 45 35 35 - E-mail : lasryfatile@hotmail.com
Site web : www.lasry-fatine.com

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74 Fax : 05.22.20.35.15
Patente : 36332437 I.F. : 40288423 CNSS : 8036726
N° ICE : 0017 10887 0000 07 Code INPE: 093062362



FACTURE No : 137284

Casablanca, le : 16/01/2020

Analyses effectuées le .. : 16/01/20
Sur prescription du : Dr LASRY Fatine

Identité Patient : Mr. HAYAT OUSSAMA
Code Patient : 29399

BILAN :

1 K	POTASSIUM	B	30
2 U	UREE PLASMATIQUE	B	30
3 CR	CREATININE PLASMATIQUE	B	30
4 VITD	VITAMINE D (25 OH VIT D3)	B	450
5 PT24	PROTEINURIE DE 24 H (en mg/24H)	B	30

TOTAL B : 570

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 788,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 788,80 DH

Dr MAMIA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39
DES HÔPITAUX à CBH
3 Rue du Colonel Gros Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

مركز المستشفيات للتحاليلات الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 16/01/20 à 14h35

Édité le : 16/01/20 à 17h06

Mr. HAYAT OUSSAMA

Patient 29399 Né(e) le 21/09/2001

PRESCRIPTEUR : Dr. LASRY Fatine

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 1 / 4

IONOGRAMME SANGUIN

NORMES

ANTECEDENTS

POTASSIUM 4,52 mEq/L (N : 3.5 à 5.1) 12/02/19 : 4.66
(ISE Indirect sur COBAS 6000 - ROCHE)

UREE 0,40 g/L (N : 0.15 à 0.50) 16/11/19 : 0.43
6,64 mmol/L
(Méthode cinétique en 2 points sur COBAS 6000 - ROCHE)

CREATININE 7,03 mg/L (N : 6.7 à 11.7) 16/11/19 : 6.49
61,86 µmol/L
(Réaction enzymatique, standardisée ID/MS sur COBAS 6000 - ROCHE)

ESTIMATION DE LA CLAIRANCE DE LA CREATININE PAR LA FORMULE DE CKD-EPI
(CKD-EPI : Chronic Kidney Disease - Epidemiology)

FORMULE DE CKD-EPI 137 mL/min/1.73m² 16/11/19 : 142

Recommandations selon Clinical Practice Guideline KDIGO 2012

Les Valeurs Normales rapportées à la surface corporelle d'un Adulte (SC : 1.73 m²) :

STADE CKD-EPI	RESULTAT (mL/min/1.73m ²)
I	>ou= 90
II	60-89
III	30-59
IV	15-29
V	< 15

Dr. MALIKA BENKIRAN
Centre de Biologie des Hôpitaux
COBAS 6000 - ROCHE
06 61 22 15 15 - 06 61 38 83 25

Dr. MALIKA BENKIRAN

مركز المستشفيات للتحليلات الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assiste

EXAMEN du : 16/01/20 à 14h35

Édité le : 16/01/20 à 17h06

Mr. HAYAT OUSSAMA

Patient 29399 Né(e) le 21/09/2001

PRESCRIPTEUR : Dr. LASRY Fatine

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 2 / 4

**Les formules d'estimation ne remplacent pas la mesure du DFG
par méthode de référence et ne sont pas validées pour :**

- les patients de type non caucasiens
- les patients âgés de plus de 75 ans
- les patients de poids extrême ou dont la masse musculaire est élevée ou faible
- les patients dénutris ou ayant une alimentation pauvre en protéines animales

Dr. MALIKA BENKIRAN
Centre de Biologie des Hôpitaux
Casablanca - Maroc
Tél. : 0524 77 22 55 - 0523 32 82 10

Dr MALIKA BENKIRAN

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 16/01/20 à 14h35

Édité le : 18/01/20 à 13h38

Mr. HAYAT OUSSAMA

Patient 29399 Né(e) le 21/09/2001

PRESCRIPTEUR : Dr. LASRY Fatine

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 3 / 4

VITAMINOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

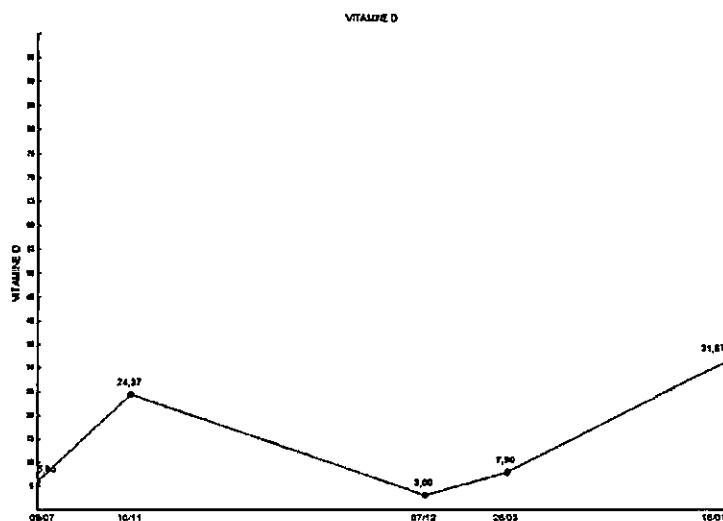
DOSAGE DE LA VITAMINE D

(Technique Chimiluminescence COBAS 6000-ROCHE)

VITAMINE D 31,67 ng/mL (N : 30 à 80) 26/03/19 : 7.90

Les données de la littérature actuelle suggèrent les intervalles suivants :

< à	5 ng/mL	: déficit profond
5 à	10 ng/mL	: déficit modéré
10 à	30 ng/mL	: niveau insuffisant
30 à	80 ng/mL	: niveau suffisant
> à	100 ng/mL	: toxicité



Dr. M. BENKIRAN
Centre de Biologie des Hôpitaux
Cobas 6000 - Roche
Tél: 022 275 30 - 062 35 93 62

Dr MALIKA BENKIRAN

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 16/01/20 à 14h35

Édité le : 18/01/20 à 13h38

Mr. HAYAT OUSSAMA

Patient 29399 Né(e) le 21/09/2001

PRESCRIPTEUR : Dr. LASRY Fatine

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 4 / 4

BIOCHIMIE URINAIRE

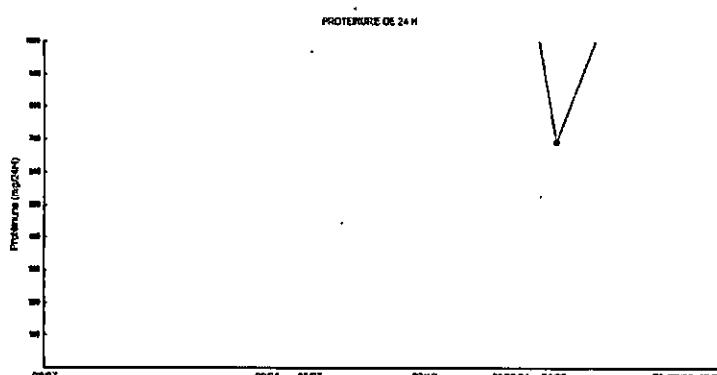
NORMES

ANTECEDENTS

PROTEINURIE DE 24H

(Méthode colorimétrique COBAS 6000 - ROCHE)

DIURESE	1,60	L	18/11/19 : 2.00
PROTEINURIE	1,032	g/L	18/11/19 :
soit	1 651	mg/24H	18/11/19 : 2120
		(N : < 230)	



Dr. MALIKA BENKIRAN
Centre de Biologie des Hôpitaux
Centre de Diagnose et de Recommandation
Téléphone : 01 45 64 00 20
Fax : 01 45 64 00 21

Dr. MALIKA BENKIRAN